

ISCO

TITRE PRO BAC+2 RESPONSABLE TECHNIQUE DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

" J'ai des compétences techniques et d'encadrement... "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour faire acte de candidature, il faut :

- être titulaire d'un Baccalauréat (général ou technologique S-STI-ES), d'un BAC professionnel (filières BTP) ou d'un titre de niveau 4.
- les titulaires de DUT, BTS, DEUST, DEFA ont la possibilité d'accéder en 2e année, dans la limite des places disponibles.

Sélection des candidats : (voir au dos)

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

- 1re année : statut étudiant (à temps plein sur 33 semaines) + 2 stages d'1 mois en entreprise.
- 2e et 3e année : statut apprenti Alternance par périodes de 3 à 5 semaines entre l'ISCO et l'entreprise

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées.
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.
Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 5 RNCP 41314 enregistré à la date du 24-09-25 Organisme certificateur l'ISCO.

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

Bac+3 Construction et réhabilitation durable en BIM

Le titulaire du TITRE Responsable technique en bâtiment et travaux publics peut accéder à ces types d'emplois :

- Collaborateur / Collaboratrice d'architecte
- Dessinateur / Dessinatrice d'études du BTP
- Économiste de la construction
- Assistant conducteur / Assistante conductrice de travaux
- Chef de chantier du BTP
- Technicien / Technicienne des méthodes BTP
- Technicien / Technicienne études de prix BTP

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Bloc 1 : Études techniques et conception

Analyse des contraintes réglementaires (sécurité, accessibilité, environnement, RE2025) et des données contextuelles pour garantir la viabilité du projet. Relevé de l'existant, modélisation 3D, et production de représentations graphiques (BIM, IA) pour formaliser des solutions techniques conformes et durables.

Bloc 2 : Évaluation économique

Analyse des coûts (construction, exploitation, maintenance) et simulation de variantes techniques pour optimiser le budget. Intégration des aides financières, des principes d'économie circulaire et des outils numériques (LCC, BIM) pour garantir la rentabilité et la conformité réglementaire.

Bloc 3 : Préparation du chantier

Planification des ressources (main-d'œuvre, matériaux) et élaboration des plans de sécurité (PPSPS, PAQ). Utilisation de technologies numériques pour optimiser l'ordonnancement et réduire les délais, tout en respectant les normes environnementales et sociales.

Bloc 4 : Pilotage du chantier

Suivi de l'avancement, ajustement des plannings, et gestion des risques (sécurité, déchets, économie circulaire). Coordination des équipes pour garantir la qualité, les délais et la traçabilité, avec des outils numériques pour une transparence renforcée.

Bloc 5 : Coordination des équipes

Encadrement des équipes (conception, chantier) pour assurer la cohérence technique et économique. Animation de réunions, validation des livrables, et gestion des réserves pour une réception conforme aux attentes du maître d'ouvrage.

MATIERES ENSEIGNEES

- Outils graphiques et scientifiques (500 h)
- Le cadre général d'un projet de construction (220 h)
- Technologie et matériaux de construction (310 h)
- Conception et étude de bâtiment (650 h)
- Préparation, organisation et réalisation du chantier (260 h)
- Communication, management, gestion et capitalisation des informations techniques (250 h)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalités d'obtention de la totalité de la certification ou de blocs de compétences par mise en situation professionnelle:

- En fin de formation dans le cadre d'un projet transversal de 5 semaines réalisé en groupe de 3 ou 4 candidats évaluation de l'ensemble des blocs de compétences
- Rédaction soutenance d'un mémoire de fin d'étude comprenant un rapport d'activité en entreprise, l'étude d'un point technique et une étude de cas.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.isco-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Sélection des candidats :

- entretien de motivation.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Frais de scolarité pour la 1e année de formation de 3 300 € (réglables en 10 mensualités).

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation la 2e et 3e année. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Chacun des blocs de compétences peut être obtenu soit :

- par évaluations continues et terminales,
- par validation des acquis d'expérience.

La certification est validée par l'acquisition des 4 blocs de compétences.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.



Le CAMPUS
de L'ALTERNANCE



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2



T. 04 76 28 26 98



isco@grenoble.cci.fr
www.isco-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z